**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2023**

Le conseil s’est réuni sous la présidence de Christel GUILLERM, Maire

1/Le conseil a validé les propositions de la commission voirie pour le programme voirie 2024.

2/Le Maire est autorisé à signer une convention avec la CCKB pour remplacer la dotation de solidarité communautaire en fonds de concours.

3/Les tarifs 2024 de location de la salle polyvalente, concessions au cimetière et columbarium ont été revalorisés. Ils sont consultables en mairie ou sur le site internet « paulecommunedebretagne »

4/Le conseil a pris acte du rapport 2022 du Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCKB

5/La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 12 janvier 2024.